



Société des auteurs
de radio, télévision et cinéma



Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate
Tous les médias Québec bilingue

Renouvellement des licences pour les services de télévision de langue française : le secteur audiovisuel applaudit la décision du Gouverneur en conseil de retourner le CRTC faire ses devoirs

Montréal le 15 août 2017 – Les associations du secteur audiovisuel (AQPM, AQTIS, ARRQ, SARTEC et UDA) se réjouissent de la décision du Gouverneur en conseil de retourner au CRTC pour réexamen ses récentes décisions relativement aux services de télévision des grands groupes de propriété de langue française, dont Bell Média Inc. et Corus Entertainment Inc.

Rappelons que le 29 juin dernier, les associations du secteur audiovisuel avaient déploré le retrait des exigences du CRTC quant aux obligations de dépenses pour des émissions canadiennes originales de langue française et demandé spécifiquement au Gouverneur en conseil d'intervenir dans les dossiers de Bell Média et de Corus pour en forcer la révision. « Nous ne pouvons que féliciter le leadership dont a fait preuve le gouvernement Trudeau dans ce dossier et espérer que le nouveau président du CRTC tienne compte de la volonté politique clairement exprimée et traite avec ouverture cette demande de révision. »

Rappel

Pour le front commun des associations, qui avait déposé un mémoire et fait des représentations auprès du gouvernement dans ce dossier, non

seulement les décisions du CRTC faisaient fi des spécificités de la production télévisuelle indépendante québécoise et risquaient de nuire à son financement, mais elles dérogeaient aux objectifs de la politique canadienne de radiodiffusion qui exige de tenir compte des particularités du marché francophone et de promouvoir la dualité linguistique au sein du système de radiodiffusion.

Les associations sont heureuses de l'écoute dont a fait preuve le Gouverneur en conseil, qui a su tenir compte des inquiétudes du milieu et espère que le CRTC et son nouveau président auront à cœur la pérennité de la production originale de langue française.

- 30 -

Sources et porte-parole :

AQPM : L'association québécoise de la production médiatique, Hélène Messier, directrice générale

AQTIS : L'alliance québécoise des techniciens de l'image et du son, Gilles Charland, directeur général

ARRQ : L'association des réalisateurs et réalisatrices du Québec, Gabriel Pelletier, président

SARTEC : La société des auteurs de radio, télévision et cinéma, Yves Légaré, directeur général

UDA : L'union des artistes, Sophie Prigent, présidente

Pour renseignements : Manon Gagnon 514-214-0124 ou
mgagnon@sartec.qc.ca